



Changements attendus !

Les propositions de la FSU pour la Conférence Sociale
9 - 10 juillet 2012

conférence sociale

Chômage, injustices sociales, absence de perspectives pour la jeunesse... Dans une situation dégradée, les attentes sont fortes pour que soit améliorée la situation économique et sociale, réduites les inégalités et reconstruites les solidarités. Il est temps de mettre en œuvre d'autres politiques. La conférence sociale des 9 et 10 juillet doit être un temps fort de concertation des différents acteurs pour fixer ces objectifs.

L'invitation de toutes les organisations syndicales à cette conférence est un premier pas positif vers un dialogue social renouvelé, respectueux de la place de chacune des organisations. La FSU sera présente sur plusieurs des tables rondes. Elle considère qu'en étant notamment le premier syndicat à Pôle-emploi et particulièrement concernée par la qualification et l'emploi des jeunes, elle a aussi toute légitimité à intervenir sur les questions d'emplois ou de redressement productif. Le gouvernement doit faire évoluer cette situation afin que tous les acteurs soient réunis devant un enjeu aussi important.

Si la crise est loin d'être terminée et le contexte européen difficile, cette conférence doit être l'occasion pour le gouvernement d'annoncer clairement une rupture avec les politiques d'austérité. Il faut en effet engager très vite une profonde réforme de la fiscalité si l'on veut pouvoir financer l'action publique en partageant mieux les richesses.

La FSU prendra toute sa place dans ce travail qui s'ouvre. Elle y contribuera en portant ses exigences et ses propositions afin que soient mises en œuvre d'autres politiques publiques pour répondre aux enjeux de notre pays et pour reconquérir des droits pour les salariés et les citoyens.



La FSU a proposé de mettre l'accent en particulier sur 5 thématiques : la relance de l'emploi en portant une attention particulière à la situation de la jeunesse ; la relance du pouvoir d'achat pour tous les salariés du public et du privé ; le réinvestissement dans la Fonction Publique et les services publics afin qu'ils puissent jouer tout leur rôle dans cette relance ; la préparation du prochain rendez vous sur les retraites pour construire enfin une autre réforme ; la relance d'une croissance de qualité qui réponde aux besoins de société et aux défis environnementaux.

1 Relance de l'emploi

Des outils à mettre en place...

- une fiscalité redistributive ;
- une autre répartition des richesses ;
- la création de pôles financiers publics, permettant notamment le financement des PMI/PME et la stimulation de la Recherche et Développement ;
- la redéfinition de filières stratégiques (incluant donneurs d'ordre et sous-traitants) ;
- la centralisation et la coordination des outils de prévision et d'analyses stratégiques (COE, CAS, CNE,...) ;
- l'articulation des politiques interministérielles en associant les collectivités territoriales pour prévenir les plans de licenciements ;
- le développement des Services Publics vécus comme une chance en termes d'efficacité et de création de lien social ;
- la modulation des cotisations patronales en fonction des politiques de l'emploi dont la taxation de l'utilisation abusive de la précarité ;
- la relance de l'emploi public ;

A l'heure où se multiplient les plans de licenciements et avec un nombre de 4960000 personnes inscrites (toutes catégories confondues) à Pole Emploi, l'emploi est bien la priorité absolue !

Les objectifs visés doivent être la création de centaines de milliers d'emplois et l'inversion de la courbe du chômage.

Pour cela s'impose une série de mesures structurelles, en commençant par un repositionnement de l'appareil productif industriel et de l'économie des services, ce qui suppose un bilan des forces et des faiblesses au regard de la compétitivité mondiale et européenne.

Une nouvelle politique économique globale est à définir intégrant la dimension stratégique de la transition écologique avec toutes ses déclinaisons et le développement durable, en référence étroite avec les besoins sociaux.

...à articuler avec des mesures d'urgence :

- une politique de réimplantation des services publics dans les territoires particulièrement les ZUS ;
- dans l'attente d'un système de sécurité professionnelle articulant emploi et formation notamment pour les chômeurs :
 - augmentation des minima sociaux
 - ouverture du RSA à partir de 18 ans
 - renégociation de la Convention Unedic
 - rétablissement de l'Allocation équivalent Retraite
- des mesures spécifiques pour les jeunes dont, après bilan et recadrage, le développement de contrats aidés assurant formation et engagement d'emplois en CDI ;
- des mesures spécifiques pour les chômeurs de longue ou très longue durée ;
- un bilan de l'utilisation des aides publiques, avec des cahiers des charges exigeants ;
- l'amélioration du Code du Travail et des droits nouveaux ;
- l'encadrement des ruptures conventionnelles ;
- l'élargissement des pouvoirs des comités d'entreprises ou délégués du personnel en cas notamment d'autorisation de licenciement ;
- un vaste plan de formation des chômeurs en particulier de ceux /celles sans formation ou/et à très faibles niveaux ;
- la refondation et le redéploiement du Service Public de l'Emploi, doté de missions élargies et de moyens supplémentaires, incluant la sauvegarde de l'AFPA, la stabilisation des Missions Locales, leur développement en réinvestissant la totalité de leurs missions initiales ;
- Un service public de l'orientation articulé sur deux secteurs ; d'une part : un service public d'orientation scolaire pour les jeunes en formation initiale, structuré autour du réseau des CIO, avec des personnels administratifs, des conseillers d'orientation--psychologues et des directeurs de CIO en nombre suffisant, d'autre part un service public de formation professionnelle continue avec le développement des missions d'orientation professionnelle tant à Pôle-Emploi que dans les missions locales.

2 Une relance du pouvoir d'achat

La FSU revendique l'amélioration des salaires et des pensions de retraite pour tous et notamment le relèvement des minima sociaux. C'est une question de justice sociale mais aussi d'efficacité économique.

Le premier « coup de pouce » du SMIC, s'il reste insuffisant, appelle une nécessaire revalorisation de tous les salaires. Il est urgent de rompre avec l'approche qui fait de la feuille de paie l'ennemi de l'emploi.

Au contraire, alors que les besoins essentiels d'un grand nombre de ménages salariés ne sont pas couverts, la hausse du pouvoir d'achat des salariés est un atout pour la croissance et l'emploi et pour réduire les inégalités.

20% des agents de la Fonction publique sont au niveau du SMIC. La carrière devant remédier à la faiblesse des rémunérations d'embauche est largement contrariée par la perte du pouvoir d'achat du point. Il n'y a plus de carrière en bas de grille.

La FSU demande de mettre fin au gel des rémunérations dans la fonction publique, et d'ouvrir des négociations sur la revalorisation des salaires, la reconstruction des grilles indiciaires et les politiques indemnitaires. Elle demande le rattrapage de la valeur du point d'indice par rapport aux prix (perte de 11,3% depuis 2000), une reconstruction de la grille indiciaire pour rémunérer les qualifications réelles avec une augmentation de 50 points pour tous et un salaire minimum à 1600 euros mensuels.

3 Réinvestir dans les services publics et la fonction publique

Les services publics et la Fonction publique sont des leviers pour sortir de la crise et non des obstacles financiers. Pour la FSU, il faut envisager des mesures structurelles pour sortir de la crise : réforme de grande ampleur pour une fiscalité plus juste et plus progressive, relance de l'activité économique par la relance de l'emploi public, la formation et l'augmentation des salaires.

Même dégradés comme ils le sont depuis plusieurs années par des politiques de réduction des dépenses publiques qui se succèdent, les services publics permettent au quotidien à l'ensemble de la population d'accéder à l'éducation, la santé, les transports... Qu'ils soient sous la responsabilité complète de l'État ou pris en charge par des collectivités territoriales, ils ont déjà joué un rôle d'amortisseur reconnu dès les premières secousses de la crise financière en 2008.

Répondre aux besoins croissants de la population passe par l'abandon effectif de la RGPP et de la RéATE. Cela passe par la remise en question des logiques de concurrence et de gestion à la performance de la « nouvelle gouvernance » qui bouleverse les services et perturbe les missions. Il faut en finir avec l'externalisation des missions de services publics, la privatisation des services en réseaux qui coûtent au bout du compte plus cher aux collectivités territoriales et aux contribuables.

Les dépenses publiques sont un outil de redistribution des richesses tant sur le plan individuel que sur le plan des territoires .

La dépense collective pour des services publics de qualité doit reposer sur l'impôt, d'autant qu'elle est aussi un investissement, qu'il s'agisse d'éducation, de santé, d'environnement...

Pour trouver les ressources nécessaires, une réforme fiscale est indispensable pour assurer une redistribution des richesses et permettre à l'État de disposer des recettes nécessaires : suppression des niches fiscales et sociales, taxation des banques et des entreprises faisant des bénéfices non redistribués, fiscalité écologique...

La construction de véritables péréquations, une réforme de la fiscalité locale sont nécessaires ainsi que la création d'un pôle public bancaire chargé d'assurer le financement des politiques d'investissement des collectivités territoriales.

Contre le risque réel d'accentuation des déséquilibres, voire de concurrence entre territoires, l'État doit être le garant partout et pour tous de l'égalité partout et pour tous. Cela implique un pilotage national des politiques publiques : toute nouvelle phase de décentralisation ou de nouveaux transferts de compétences et de missions ne peuvent se faire sans bilan de l'existant. Pour la FSU, les services publics de la formation professionnelle initiale, de l'orientation et de l'emploi ne peuvent être régionalisés.

Pour les personnels :

- rompre avec le discours qui visait à désigner les agents travaillant dans le secteur public comme des parasites et des privilégiés ;
- consolider le statut qui met les fonctionnaires à l'abri des pressions de tous les lobbys ;
- revenir sur le jour de carence , qui doit être pris en charge par les employeurs publics ;
- reconnaître le rôle des élus et représentants des personnels ;
- améliorer les conditions de travail et développer le rôle des CHSCT ;
- développer l'action sociale ;
- engager une politique d'égalité professionnelle.

Lutter contre la précarité, c'est :

- se saisir des possibilités apportées par la loi du 12 mars 2011 ;
- négocier un véritable plan de titularisation qui doit répondre aux urgences pour ces personnels précaires et aux besoins de recrutement.

4 Retraites et protection sociale : réparer les injustices, préparer l'avenir

Garantir l'avenir des retraites et défendre notre système par répartition sont un enjeu et un choix de société. Les dernières réformes ont fragilisé ces objectifs. L'allongement de la durée de cotisation, le recul des bornes d'âge et l'instauration d'une décote ont pour conséquence d'affaiblir le niveau des pensions des futurs retraités, d'agir contre l'emploi et d'augmenter la pénibilité du travail.

Les dernières réformes ont également conduit à creuser les inégalités. Les femmes, les jeunes et les salariés les plus exposés au risque du chômage en sont les principales victimes. Les agents de la fonction publique n'ont pas été épargnés. La suppression des bonifications pour enfant, la remise en cause du minimum garanti, la hausse des cotisations dans un contexte de gel du point d'indice ont été ressenties comme des injustices.

Les politiques libérales à coup de mesures convergentes ont visé à démanteler la protection sociale : RGPP, loi HPST, désengagements de la Sécurité sociale, freins à la politique familiale, blocage des minima sociaux. Il en a découlé la multiplication de franchises et forfaits, de déremboursements. Les dépassements d'honoraires ont explosé, les « reste à charge » se sont accrus, et donc les renoncements aux soins, tandis que les déserts médicaux s'accroissent. La taxation des mutuelles a aggravé la situation, tandis que les assurances privées ont prospéré.

Préparer l'avenir

Garantir les droits, améliorer prestations et services est un enjeu essentiel. La pérennité du système se construit sur la confiance, le consentement de la population au financement socialisé. La FSU s'est prononcée contre la TVA sociale.

Il faut mobiliser des financements dans le cadre d'un autre partage des richesses, faisant contribuer davantage le capital et le patrimoine. La réforme fiscale mais aussi une politique ambitieuse d'emploi et de salaires, et la suppression des exonérations de cotisations inefficaces doivent notamment permettre de l'améliorer.

Participant à la conférence sociale, la FSU défendra ses propositions pour une reconquête de la protection sociale, la création d'un service public d'aide à la personne.

En matière de retraite, elle défendra le droit à la retraite à 60 ans avec un taux de remplacement de 75%. Il faut en outre :

- rétablir les bonifications pour enfant ;
- refonder le minimum garanti ;
- assurer aux retraités actuels un mode de revalorisation des pensions qui tienne mieux compte de l'évolution de leur pouvoir d'achat ;
- aménager et accompagner les fins de carrière ;
- améliorer la situation des polypensionnés ;
- mieux prévenir et prendre en compte les situations de pénibilité ;
- rétablir la cessation progressive d'activité ;
- faire intervenir les périodes d'études, de formation et de précarité dans l'acquisition des droits.

5 Une croissance respectueuse de l'avenir

Dans un contexte européen où les plans d'austérité se sont multipliés, la FSU développe des propositions pour une Europe fondée sur les principes d'une Europe sociale, juste et solidaire et non pas sur les lois de la finance et des marchés.

Cela passe notamment par la création de ressources communes pour alimenter un budget européen capable d'organiser des transferts entre pays et financer des projets européens, des mécanismes pour lutter contre les spéculations, le contrôle citoyen du système bancaire, la possibilité de prêt pour les Etats auprès de la BCE, l'har-

monisation des politiques sociales, des politiques de fiscalité pour l'amélioration des droits et des conditions de travail des salariés. L'annonce de la suppression de la défiscalisation des heures supplémentaires va dans le bon sens, il faut maintenant aller vers l'augmentation des salaires, le développement des services publics, l'amélioration de la protection sociale et une relance de la consommation tournée vers la satisfaction des besoins sociaux, dans le respect du développement durable.